

Procès-verbal
Rencontre du CÉ
13/03/2024 — 18h30 / Salle de conférence

Membres Présents	Membres absents
M. Mathieu Bolduc, parent M. Jean-François Brière, enseignant Mme Stéphanie Tremblay, enseignante Mme Véronique Ciarla, psychoéducatrice Mme Cynthia Fiorito, employé soutien Mme Marie-Josée Tardif, classe principale SDG Mme Perle Courchesne, enseignante Mme Caroline Roberge, parent Mme Dominique Lacroix, parent	M. Abdelhafid Mzaïti, parent M. François Grondin, parent Mme Gabrielle Gonzalez, parent substitut Mme Véronique Verdi, parent M. François Bouthillette, OPP
Invités	
Isabelle Cossette, directrice adjointe Chloé De Carufel, directrice adjointe	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
1.	Ouverture de la séance	<i>Quorum ?</i>	
2.	Mot de bienvenue vérification des présences Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre	<i>L'assemblée débute à 18h30.</i> <i>M. D'Asti partagera ses notes personnelles aux membres et ces derniers pourront les compléter pour bâtir le procès-verbal de la rencontre.</i>	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 mars 2024	<i>Points à ajouter ?</i>	<i><u>Résolution no 1 :</u></i> <i>Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour de la rencontre du 13 mars 2024.</i> <i>Proposée par</i> <i>Secondée par</i> <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
4.	Adoption du compte-rendu 7 février 2024	<i>Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 7 février par courriel pour en prendre connaissance (Annexe A).</i> <i>Ajouts ou modifications?</i>	<i><u>Résolution no 2 :</u></i> <i>Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 7 février 2024</i> <i>Proposée par</i>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<i>Secondée par</i> <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
5.	<i>Suivi du procès-verbal de la réunion du 7 février 2024.</i>	<i>Suivis demandés?</i>	
6.	<i>Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)</i>	<i>M. Bouthillette nous présente les nouvelles de l'OPP :</i>	
7.	<i>Nouvelles du Service de garde</i>	<i>Mme Tardif nous présente les nouvelles du SDG :</i>	
8.	<i>Points de décision :</i>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	8.1 Journée du 8 avril 2024 8.2 Calendrier scolaire 2024-2025	Suite à un avis ministériel déposé le jeudi 29 février dernier demandant aux établissements d'assurer la sécurité des élèves entre 15h et 16h45 et une directive du CSSDM, il a été demandé aux écoles de déplacer une journée pédagogique de la fin de l'année au 8 avril prochain, jour de l'éclipse solaire. Le CSSDM a pris cette décision dans le but d'assurer la sécurité des élèves lors de la période la plus intense de l'éclipse, c'est-à-dire entre 15h et 16h45. Il y a environ 66 000 élèves marcheurs, en plus de ceux en autobus, lors de cette période de la journée. Il était impossible d'assurer de superviser chacun de ces élèves pour éviter qu'ils ne regardent le soleil. Pour notre école, la journée du 17 mai 2024 sera déplacée au 8 avril 2024. La journée du 17 mai devient jour de classe régulière. ○ M. D'Asti présente la proposition de calendrier scolaire pour 2024-2025. (Voir Annexe B) On peut y voir : ▪ Les journées pédagogiques ▪ Les dates de fin d'étape ▪ Les dates de rencontres de parents ▪ La date de fête de la Rentrée	<u>Résolution no 3</u> Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent déplacement de la journée pédagogique proposé pour l'année 2023-2024 : déplacement de la journée du 17 mai 2024 au 8 avril 2024. Proposée par : Secondé par : <u>Résolution no 4</u> Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent les le calendrier scolaire proposé pour l'année 2024-2025. Proposée par : secondée par :

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		▪ Les dates de la journée de la photo ○ Il y aura des rencontres de parents pour les élèves de l'accueil le 23 et 26 août 2024. ○ Il y aura une rencontre des parents pour le préscolaire du régulier le 26 août 2024 à 18h30. ○ Il y aura une rentrée progressive pour les élèves du préscolaire du régulier et de l'accueil les 27-28 et 29 août 2024. ▪ Mardi 27 août: tous les élèves en classe de 9h30 à 10h30 ▪ Mercredi 28 août: tous les élèves en classe de 8h53 à 10h30 ▪ Jeudi 29 août : tous les élèves en classe de 8h53 à 11h27 ▪ Vendredi 30 août: horaire régulier, de 8h53 à 11h27 et de 12h50 à 15h08 ▪ ○ À quelle date, voulons -nous tenir l'Assemblée générale des parents? ○ Quand voulons-nous faire la rencontre préparatoire?	La résolution est adoptée à l'unanimité
	8.2 Sorties éducatives à faire approuver	M. D'Asti présente les sorties éducatives à faire approuver. (Voir Annexe C)	<u>Résolution no 5</u> Les membres du CÉ approuvent les activités et sorties éducatives présentées le 13 mars 2024 (voir Annexe B).

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<i>Proposée par :</i> <i>secondée par :</i> <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
9	<u>Points d'information</u> 9.1 - Budget 2023-2024 - mi-année	<i>M. D'Asti présente le budget de mi-année aux membres du CÉ .</i> <i>(Voir Annexe D)</i>	
9	9.2 Plan de rattrapage scolaire - École Louis-Dupire Suivi	<i>Le 1^{er} bloc de services de 6 semaines se termine le 15 mars 2024.</i> <i>Le 2^e bloc de services de 6 semaines débutera le lundi 18 mars 2024 jusqu'au 26 avril 2024.</i> <i>Les élèves participants et les services offerts seront ajustés selon les besoins identifiés par les titulaires et le nombre de volontaires.</i>	
	9.3 Résultats de la consultation sur les formations aux parents	<i>Mme Ciarla présente les résultats de la consultation FORMS.</i> <i>Est-ce que les membres du CÉ ont une préférence de formation à offrir aux parents?</i>	

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions															
	9.4 3 ^e rencontre de parents - changement de date	La 3^e rencontre de parents (rencontre individuelle) aura lieu le 28 mars prochain. Une invitation parviendra aux parents qui sont priorisés pour cette rencontre (élève en difficulté ou qui a un PI). Les parents des élèves qui évoluent bien pourront aussi rencontrer l'enseignant en faisant la demande.																
	9.5 Examens ministériels - Nouvelles dates	Le ministère de l'Éducation a publié les nouvelles dates des examens ministériels de fin d'année pour les élèves de 4e et 6e année (nouvelle version). <table><tr><td colspan="3">Examens ministériels - Dates modifiées</td></tr><tr><td></td><td>4^e année</td><td>6^e année</td></tr><tr><td>Français - Lecture</td><td>5 et 6 juin</td><td>3 et 4 juin</td></tr><tr><td>Français - Écriture</td><td>10,11 et 12 juin</td><td>5 et 6 juin</td></tr><tr><td>Mathématiques</td><td></td><td>11, 12 et 13 juin</td></tr></table>	Examens ministériels - Dates modifiées				4 ^e année	6 ^e année	Français - Lecture	5 et 6 juin	3 et 4 juin	Français - Écriture	10,11 et 12 juin	5 et 6 juin	Mathématiques		11, 12 et 13 juin	
Examens ministériels - Dates modifiées																		
	4 ^e année	6 ^e année																
Français - Lecture	5 et 6 juin	3 et 4 juin																
Français - Écriture	10,11 et 12 juin	5 et 6 juin																
Mathématiques		11, 12 et 13 juin																
	9.6 Évaluations en orthophonie	La grande majorité des demandes d'évaluation des 26 élèves ayant besoin de ce service seront desservis au privé grâce à la récupération salariale possible des postes non pourvus en orthophonie (7 jours)																
	9.7 Prévision de clientèle 9.7.1 - Scénario des groupes possibles	M. D'Asti présente le scénario possible des groupes pour l'an prochain selon le nombre d'inscriptions prévues. (Voir Annexe E).																

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
10	Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM	M. Bolduc, le représentant de l'école au comité de parents du CSSDM, nous présente les nouvelles du comité de parents.	
11	Varia : 11.1 Vaccination contre la rougeole	À Montréal, il y a eu récemment deux cas de rougeole, dont un dans une école. La rougeole est présente de façon importante dans de nombreux pays, dont l'Amérique du Nord. Avec la semaine de relâche qui arrive, la reprise des voyages et déplacements, il faut rester prudents. La rougeole est très contagieuse. Elle peut être grave, surtout pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec un système immunitaire faible. Il n'y a pas de traitement contre cette maladie. Un formulaire de consentement pour la vaccination contre la rougeole est parti dans le sac à dos des enfants ciblés par la campagne de vaccination ce soir, cela signifie que ces enfants n'ont pas été vacciné contre la rougeole ou que la Direction de la Santé publique (DRSP) n'a pas de preuve de vaccination selon le registre provincial de vaccination. Les parents doivent remplir le formulaire de consentement et nous le retourner à l'école avant ce vendredi 15 mars SVP. <u>La vaccination aura lieu le 20 et 21 mars 2024 prochain.</u>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		- La vaccination de la rougeole protège les enfants à plus de 95% d'efficacité - Si le parent a perdu la trace de vaccination de son enfant ou s'il a un doute à savoir s'il a été vacciné ou non, ce n'est pas grave, il n'y a aucun danger à être vacciné une 2^e fois. - Si le parent n'a pas encore reçu de carte d'assurance maladie pour votre enfant, nous pouvons le vacciner quand même. <i>Si un cas de rougeole se déclare à notre école, tous les élèves non protégés par une vaccination devront rester à la maison pour une période de 14 jours au minimum.</i>	
	11.2 Reportage médiatique	<i>Un ou une journaliste du groupe TVA / LCN projette de faire un reportage dans l'une de nos classes du secteur Accueil au cours de la semaine prochaine. La visite est prévue pour vendredi prochain. Le but de la visite est d'expliquer ce type de classes la réalité et les enjeux de celle-ci.</i>	
12	Questions du public (10 minutes)		
13	Levée de l'assemblée	<i>La rencontre s'est terminée à ____</i>	



Mathieu Bolduc, Président CÉ